



" Au plus près des clubs Vosgiens "

Comité de direction du District des Vosges de Football

Réunion du vendredi 5 novembre 2021 *en distanciel*

Personnes présentes

Membres élus :

Alex ANY - Pierre BÉRETTA – Hervé BOILLOT - Alain COLNÉ - Gilles CÔME – Jean-Paul DELAHAYE – François DÉLON - Patrick EDGARD – Eric FEBVRE– Roger GROJJEAN - Anthony GUEDES - Bruno HERBST – César LACOMBE - Pascale LAPOTRE – Fabrice LENOIR – Christian NICHINI – Patrick PHILIPPE - Sophie PIERREL - Guy ROBIN - Delphine RONDEAU

Consultants :

Laurent BÉNIER– Daniel DAUBIÉ - Patrick GEBHART - Vanessa HAMM

Objet : nomination d'un membre du Comité de Direction qui sera chargé de faire appel en son nom (courriel ou lettre recommandée).

Référence :

En cas de contestation par l'intéressé d'une sanction disciplinaire infligée en première instance, la direction Juridique de la FFF recommande fortement, dans un souci d'efficacité et surtout d'équité, de systématiser l'appel par le Comité de Direction.

De cette façon, tous les clubs savent que s'ils font appel, le Comité de Direction en fera systématiquement de même.

Le but est de permettre à l'organe disciplinaire d'appel de se saisir de l'ensemble du litige et d'avoir toute liberté pour confirmer, diminuer mais aussi aggraver, si besoin, les sanctions infligées en première instance (ce qui n'est pas possible si l'intéressé est le seul appelant). **Sans appel du comité de direction, l'organe disciplinaire ne peut donc pas aggraver les sanctions.**

Proposition :

Le Secrétaire Général, Christian NICHINI, est chargé de faire appel au nom du comité de direction.

Ne participent pas à la délibération : les membres consultatifs.

La proposition est agréée par les membres élus du CD.

Le Secrétaire Général
Christian NICHINI

Le Président du District 88
Bruno HERBST